

**La Ville de Chennevières-sur-Marne
rechercheADJOINT(E) AU
RESPONSABLE DU SERVICE DE LA
POLICE MUNICIPALE**

EMPLOYEUR

La Ville de Chennevières-sur-Marne se situe dans le Val-de-Marne (94). Elle compte 18 000 habitants. Elle est rattachée au territoire Grand Paris Sud Est Avenir.

POSTE

Cadre d'emploi des Gardiens-brigadiers et Brigadiers-Chefs principaux (poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires). En vue de compléter les effectifs du service, vous viendrez seconder le responsable du service, vous serez également responsable du centre de supervision urbain ainsi que des agents de surveillance de la voie publique. Vous participerez aux différentes opérations de police en appui des effectifs en brigade de roulement.

MISSIONS

- Adjoint(e) au Responsable de la Police Municipale.
- Responsable du Centre de Supervision Urbain.
- Responsable des ASVP.
- Responsable par intérim en cas d'absence du Chef du service

ACTIVITES

• **Adjointe au Chef de Service :**

- Seconder le responsable de service dans ses missions, (étude de futurs plannings notamment pour la création d'une brigade de nuit, étude de dossiers, mise en place de projet sécuritaire...)
- Veiller au bon fonctionnement du service, à la cohésion des équipes et de la hiérarchie.
- Elaboration des plannings des brigades de roulement, Opérateurs Vidéo, ASVP.
- Elaboration des plannings d'astreintes.
- Gestion de la présélection du recrutement des PM (mise en place d'annonces via réseaux police, prise de contacts et de rendez-vous au poste pour entretiens et suites à donner...).
- Assistance au Chef de service lors des entretiens avec les potentielles recrues.
- Gestion des agents points écoles (recrutement, formation, affectations des PE, matériels...).
- Gestion des feuilles de commandes des tickets restaurants aux agents de la Police Municipale et des agents points écoles.
- Gestion et orientation des usagers qui se présentent à l'accueil de la Police Municipale en cas de problème d'ordre judiciaire, pénal ou conflictuel.
- Gestion des mains levées des véhicules mis en fourrière par nos services.
- Assistance à personnes (malaise de personnes à l'accueil, blessé...)

- **Responsable du Centre de Surveillance Urbain**

Sur le plan managérial :

- L'encadrement et la gestion de 04 opérateurs de vidéo protection (gérant actuellement 90 caméras + 04 caméras nomades).
- L'élaboration des plannings, planifications des congés.
- Contrôler leur activité opérationnelle.
- La mise en place, du suivi et de l'actualisation des méthodes de travail propre au métier d'opérateur de vidéo protection.

Sur le plan réglementaire et administratif :

- Vérification de la conformité du système de vidéo protection dans son ensemble par rapport à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Participer à l'élaboration de cahier des charges, dans le cadre de lancement de marché public en matière de vidéo protection.
- Participer au suivi budgétaire lié au développement du système de vidéo protection.

Sur le plan technique :

- En lien avec les autres services de la ville impliqués dans le dispositif, (Services Technique, informatique...), vérifier le bon déroulement des travaux et installations de matériels effectués par le titulaire du marché.
- En lien avec les différents services de Police Judiciaire, procédons aux extractions vidéo en vue de poursuites pénales.
- En lien avec le titulaire du marché, gérer la partie technique du CSU, notamment en ce qui concerne la maintenance évolutive et curative du système.
- Anticiper et analyser les besoins en équipements nécessaires au fonctionnement du CSU et à l'exploitation des caméras.
- Participer à l'optimisation des infrastructures dédiées à la vidéo protection.
- Veiller au bon fonctionnement du matériel de vidéo protection fournie au commissariat de Chennevières sur Marne.

Sur le plan politique local de lutte contre la délinquance :

- Participer à la mise en place de stratégies en matière de sécurité publique, en particulier dans les quartiers sensibles, en collaboration avec la Police Nationale.
- Optimiser le rôle des opérateurs de vidéo protection dans leurs missions quotidiennes de surveillance, en lien avec les patrouilles de police, notamment avec l'aide des divers outils mis à leur disposition (radio, logiciel de géo localisation...).
- Réflexions et propositions relatives au déploiement de la vidéo protection sur des secteurs non-vidéo protégés, notamment au regard des besoins des services de police et de l'évolution des statistiques de la délinquance de proximité.

PROFIL - COMPETENCES

Maitrise de la réglementation relative à la vidéo protection.
Bonne connaissance des missions des différents acteurs de la sécurité publique et en particulier de la Police Municipale.
Aptitude au management et au travail partenarial exigée.
Rigueur, méthodologie, organisation.
Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse et d'analyse.
Maitrise des logiciels bureautiques (Word, Excel).
Maitrise de Logitud, SIV, SNPC.
Discrétion.
Capacité à la gestion de la pression en situation de crise ou d'impondérables.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet, moyenne de 36 heures par semaine
- Horaires du service : Du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00
- 2 astreintes par mois
- Carte restaurant
- 25 CA et 85 heures de RTT
- Compte épargne temps
- Participation aux frais des mutuelles santé et prévoyance
- Participation aux frais de transport (RER) à 75%

MOYENS TECHNIQUES DU SERVICE

- 02 véhicules sérigraphiés
- 03 Motocyclettes de marque Yamaha type Tracer 7 (700 cm3)
- 02 éthylotests, 01 cinémomètre, 04 caméras piétons, radio individuelle, tous les postes radios sont géolocalisés.
- 01 DAE (défibrillateur automatisé externe)
- Centre de supervision urbain avec 90 caméras, 04 opérateurs vidéo (ASVP) travaillant en binôme du lundi au dimanche
- Liaisons radios avec Police Nationale (Conférence 30 – TN 750)
- Armement catégorie B (PSA 9mm) Glock 17 GEN 5, GEN 6 et GEN 19, GAIL 300 ml, matraque télescopique
- LBD superposé catégorie B
- PIE T7
- Le service est doté de la clé pour l'accès aux fichiers SIV, SNPC
- GVE
- Gilet pare-balle et casque individuel, bouclier dans les véhicules de patrouille.
- Equipement motocycliste complet été comme hiver
- Entraînements au tir (04 séances/an)
- Logiciel police (Municipol de chez LOGITUD) pour rédaction des écrits

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nouveau régime indemnitaire PM – Part fixe à 30 % du traitement de base et part variable à 5000€ réparti sur l'année.
Astreinte opérationnelle (Déplacements payés de nuit uniquement sur faits graves)
Nouvelle bonification indiciaire
Païement ou récupération des heures supplémentaires effectuées
Formation au secourisme (PSC) en interne par 1 moniteur agréé

Adresser CV et lettre et motivation à :

Renseignements

Adresser lettre de motivation et CV à : Monsieur le Maire
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Renseignements auprès de : recrutement@chennevieres.fr